## Voter en 2026 : êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ?

A l'approche des prochaines élections (municipales prévues en mars), l'inscription sur les listes électorales est indispensable pour pouvoir voter.

## élections

Les jeunes sont automatiquement inscrits à 18 ans s'ils ont été recensés à 16 ans dans la même commune. En cas de déménagement, même au sein de la ville, ou si cette condition n'est pas remplie, une inscription volontaire est nécessaire. Les citoyens européens résidant en France peuvent, eux, s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes. Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard le 6ème mercredi précédant le scrutin. Pour cela, il suffit de fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. L'inscription est gratuite et peut se faire en ligne sur service-public fr, par courrier ou directement à la Mairie.

## Infos pratiques

+ D'INFOS Guichet d'Accueil Unique 10, place Brigitte Gros - 78250 Meulan-en-Yvelines - 01 30 90 41 41 - elections@ville-meulan.fr